L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité.
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.
NOUVELLE-ORLÉANS:
JEUDI MATIN, 7 DECEMBRE 1837.

Nous avons oublié de mettre dans la liste des consignataires du brick Comet, publiée dans notre journal de Samedi, le nom de M. J. B. Juette; M. Juette demeure au no. 54, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, vis à vis la Nouvelle Banque des Citoyens, et a reçu par ce brick un grand assortiment de marchandises.

Message du Président.—Il paraît, d'après le *National Intelligencer*, que ce document ne sera envoyé au Congrès, que le second jour de la session; nous devons conséquemment nous attendre à le recevoir ici, lundi prochain.

REFLEXIONS SUR LE CANADA.

En comparant, au sujet des troubles du Canada, la conduite impolitique de l'Angleterre, avec celle qu'elle avait tenue envers les Etats-Unis avant la guerre de l'indépendance, nous avions été amenés, dans notre feuille du 18 novembre, à devancer des résultats que nous ne pensions pas devoir être sitôt réalisés. Nous disions entre autres, que le premier coup de canon tiré serait pour le Canada le signal de l'indépendance. Peu de jours se sont écoulés, et déjà des engagemens sérieux ont eu lieu. Le gouvernement Anglais a déployé des forces qui ont été repoussées; et les nouvelles que nous donnons aujourd'hui prouvent assez qu'un parti puissant s'est levé pour conquérir une indépendance qu'il eut été plus adroit d'empêcher de désirer. Loin de là, le gouvernement colonial a pesé de tout son poids; le régime du bon vouloir, borné par l'Angleterre, a été imposé aux Canadiens; et, soit dans leurs droits civils, soit dans leurs opinions religieuses ils ont été, d'injustice en injustice poussés vers la Résistance. Maintenant cette résistance a pris tous les caractères d'une révolution, et les premiers succès des opposans sont devenus les garants de leur indépendance. La population, émue par les nombreuses taquineries du pouvoir, restait encore indécise; mais, la voix des citoyens influens qui concevaient la valeur du mot patrie, s'est fait entendre; de résistante, elle est devenue hostile; et, dès que les mépris d'un parlement prétendu réformateur n'ont plus laissé d'espérances; dès que l'opprobre d'une dégradation nationale a été constaté par le refus d'admettre les remontrances du peuple Canadien; il a senti que le moment été arrivé de secouer le joug humiliant de la conquête! Plusieurs nobles cœurs se sont livrés au sentiment patriotique qui les dévorait; et parmi tant de noms que se buriner ont dans l'histoire, celui de Papineau vient de se placer au premier rang. Ce chef illustre d'un parti libéral a su long temps concilier les devoirs d'un vrai Canadien, et d'un sujet fidèle de la couronne d'Angleterre. Long-temps, se renfermant dans le cercle des obligations imposées par les lois coloniales, il se contenta d'engager ses compatriotes à recourir à l'équité des ministres, à la justice royale, et finalement au libéralisme *parlementaire*. Repoussé partout, il a vu s'appesantir sur son pays un joug que l'orgueil ministériel, alarmé par tant de représentations infructueuses, rendait chaque jour plus insupportable. Dès lors, il a conçu le projet d'affranchir sa noble patrie, et de refouler, au-delà de l'Atlantique, ces dominateurs *exotiques* d'un peuple fier et courageux.

Plusieurs émeutes ont eu lieu; l'excitation publique a été dirigée vers un seul but; et l'exemple des Etats Unis a enflammé tous les courages. Déjà, des rencontres ont eu lieu, dans lesquelles les troupes anglaises ont eu le dessous; mais, l'affaire qui vient de se passer en avant du fort St. Charles, nous semble être une de ces actions qui décident de la valeur d'une révolution. Une déroute complète de forces imposantes, la prise des pièces de canon, et pardessus tout, l'existence d'un corps de 3,000 hommes décidés à vaincre, nous semblent d'une telle conséquence, que nous ne craignons pas de nous avancer trop, en disant que l'indépendance du Canada datera de cette glorieuse époque.

Papineau, que plusieurs journaux n'avaient pas eu honte de le dire en fuite, ou bien d'accuser de l'abandon de son parti se montre glorieusement à la tête d'une petite armée, qui, déjà victorieuse, ne peut manquer de s'accroître à la voix retentissante de la patrie!

Oui, dussent-ils mourir de honte les écrivains qui n'ont pas craint de compaser, du titre de rebelle une noble population combattant pour la liberté, nous osons prédire au Canada les plus nobles destinées! Sans haine contre la nation Britannique, qui a tant de titres aux hommages de tout homme juste, nous n'en sommes pas moins les ennemis acharnés d'un système oppresseur qui pèse sur la colonie canadienne; et nous en sommes encore à concevoir qu'un peuple à qui les millions n'ont rien coûté pour indemniser les colons de la Jamaïque, contre les effets d'une philanthropie assez bizarre; nous ne comprenons pas, que, chez un tel peuple, qui travaille avec acharnement à saper les préjugés nationaux, la voix d'une population courageuse ait été étouffée par un orgueil mal entendu. Quoiqu'il en soit, le noble Canada va prendre incessamment rang parmi les nations libres; et ce brave peuple, après avoir déployé son courage en conquérant ses droits, donnera à son industrie le développement que l'on peut attendre de son amour du travail et de son industrie.

Honneur aux braves Canadiens! honneur à leur illustre chef, le brave Papineau!

NOUVELLES IMPORTANTES DU CANADA!

Engagement entre les royalistes et les patriotes—16 hommes de tués ou blessés.

Les nouvelles que nous recevons du Canada par l'estafette du Nord, nous apprennent que les Canadiens ont enfin réussi à organiser une armée, qui est actuellement forte de près de trois mille hommes et dont Papineau a le commandement. Ce chef a avec lui deux officiers distingués de l'ancienne armée de Napoléon, et avec cette force il espère tenir en échec pendant quelque temps les troupes du gouvernement, jusqu'à ce que son parti soit en nombre compétent pour entreprendre avec succès, la délivrance de tout le pays.

L'armée libérale occupe en ce moment le vieux fort St. Charles qu'elle a mis en parfait état de défense. Papineau y a établi une fonderie de canons.

Aussitôt que l'on apprit à Montréal la nouvelle de ce qui se passait dans cette forteresse, le gouverneur expédia, ainsi que nous l'avons dit dans l'Abeille d'avant hier, un détachement composé de huit cents hommes de troupes de ligne et de trois cents volontaires, dans le but d'en déguerpir les ennemis. Le détachement débarqua dans la nuit du jeudi, 23 novembre et se mit en marche le lendemain pour St. Charles. L'avant garde forte de 200 hommes de troupes de ligne se trouvait déjà tout près de St. Denis lorsqu'elle fut attaquée par les Canadiens, qui lui firent perdre 16 hommes tués ou blessés et lui enlevèrent ses deux pièces de canon. Le reste battit en retraite pour se joindre au gros de corps.

Cette nouvelle a été apportée à Burlington, Vermont, par le bateau à vapeur Franklin, arrivé du Canada par la rivière Richelieu et le lac Champlain.

Les gazettes de Montréal, de 23 au soir, disent que l'on a reçu une lettre du comté de l'Acadie annonçant que le docteur Coté et MM. Lucien Gagnon, E. E. Rodier et P. P., conjointement avec neuf à dix autres patriotes étaient partis pour les Etats Unis dans le but d'y acheter des armes. Avant leur départ, Gagnon, accompagné de 12 à 15 hommes armés a fait une tournée à St. Valentin et a ordonné à tout le monde de s'armer et de s'équiper pour aller attaquer les troupes de St Johns. Ceux qui refuseraient d'obéir à cet ordre encourraient les peines les plus sévères.

Ainsi menacés, ajoute la lettre, nombre d'habitans s'assemblèrent à la pointe à la Mule, les autres refusèrent de prendre les armes et restèrent chez eux. On supposait néanmoins que quelque le but ostensible de cette levée d'hommes était d'attaquer St. Johns l'objet réel fut de réunir un assez grand nombre d'habitans pour protéger et couvrir la retraite des fugitifs jusqu'à ce qu'ils arrivassent sains et saufs aux Etats-Unis.

Le Mercury de Quebec du 21 novembre, contient une série d'articles qui jettent de nouvelles lumières sur l'état des affaires de la province inférieure.

D'après cette feuille, toute la section du pays comprise dans les limites des cinq comtés au Sud du St. Laurent est dans un état de grande fermentation et il faudra des mesures vigoureuses pour y rétablir l'ordre. Les chefs sont entourés de nombreuses gardes, qui font la garde auprès de leurs maisons, et à l'aide desquels ils peuvent résister à toute poursuite civile. Woolred Neilson, le rapporteur de l'adresse des six comtés, avait une de ces gardes qui défendait son domicile contre toute attaque qui pourrait être faite dans le but de s'emparer de sa personne.

Le lieutenant Ingall, du 15e régiment est parti de Québec le 20 au matin, pour se rendre directement à Fredericton. Le but de cette mission était, disait-on, de hâter la marche du 43e. d'infanterie légère, pour renforcer l'armée de la colonie. Ce régiment passe pour un des corps les plus distingués et les plus habiles qui soient au service de l'Angleterre.

D'après un ordre de l'autorité, les portes d'entrée de la partie supérieure de Quebec devront être fermées depuis huit heures du soir jusqu'au coup de canon du matin.

On travaillait à Quebec à effectuer les fondations d'un poste militaire qui sera établi à St. John's Gate. Deux sentinelles y sont placées tous les jours. Les canons qui gardent les entrées principales de la ville ont été remontés et placés dans leurs embrasures.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que les libéraux arrêtés à Quebec furent admis à fournir cautionnement. Leur mise en liberté a donné lieu à quelques troubles dans la soirée du dimanche, 19 novembre. Il paraît qu'après les vêpres un grand nombre de personnes se réunirent devant les maisons des prisonniers libérés pour les féliciter de leur délivrance. Ils furent harangués par MM. Chasseur & Morin, et quelques instans après une échauffourée s'éleva entre des rassemblemens de royalistes et les mécontents, dans laquelle il y eut plusieurs têtes de cassées. Les fenêtres de la maison de M. Morin et celles de MM. Chasseur et Legaré furent brisées.

Une assemblée des magistrats eut lieu le lendemain au matin, dans laquelle différentes mesures ont été adoptées pour assurer la tranquillité de la ville. Tous les postes militaires furent renforcés.

Une lettre du Courrier de 24, à 1 heure, dit que dans l'engagement qui a eu lieu entre les libéraux et les Royalistes, le capitaine Markham a été mortellement blessé. Le bateau à vapeur St. George est parti de Montréal dans la même matinée, avec un renfort de 2 pièces de canon et 2 compagnies du 32e, pour aller porter secours au détachement envoyé contre le fort Saint Charles.

Courses de l'Eclipse.

Les deux jours qui viennent de s'écouler ont suffi pour réaliser en grande partie les espérances que nous avions conçues relativement aux courses de cette automne. Elles sont réellement superbes et comme nous n'avons eu encore jusqu'à présent que l'occasion de juger du mérite des plus jeunes coursiers qui figurent dans l'arène, nous sommes porté à croire que le spectacle sera de plus en plus beau, à mesure que d'autres coureurs plus vigoureux et plus agiles viendront remplacer les premiers.

Mardi dernier, premier jour de la course, la bourse de cinq cents piastres a été disputée par Jewess, Tishimingo et Louisa Bascomb. Tous trois, en paraissant dans l'hippodrome, captivent les regards de la multitude par l'élégance de leur taille et la souplesse de leurs mouvemens: tous trois semblent brûler d'impatience de mesurer leurs forces et frappant du pied le sol qui jaillit en poussière, et mordant le frein qui les retient captifs, ils ont l'air de supplier l'impassible jockey de les mettre en liberté, et de les laisser ainsi se disputer entr'eux le prix de l'agilité.

Mais bientôt le son de la trompette annonce le signal du départ. Les trois coursiers s'élancent avec impétuosité dans l'arène. Jewess que le sort a placé sur le bord intérieur de l'hippodrome, prend les devants et paraît, dans ses premiers bond, vouloir laisser loin derrière elle ses nobles rivaux. Tishimingo redouble d'efforts et gagne comme un trait celle qui l'avait devancé. Louisa Bascomb est seule de l'arrière; cependant elle reste assez près de ses deux adversaires pour ne pas être distancée par eux et perdre ainsi sans un nouveau combat, le prix de la course.

La première manche semble donc appartenir à Jewess et Tishimingo. Mais qui la gagnera? Personne dans l'assemblée ne peut le dire encore, les deux chevaux restant pendant plusieurs secondes près l'un de l'autre. Cependant Tishimingo fait un dernier effort: il laisse Jewess derrière lui de plusieurs toises, et arrive le premier au but tout palpitant d'orgueil et aux acclamations de l'assemblée entière, au bout d'une minute et 50 secondes.

Quinze minutes s'écoulent; la seconde manche commence. Cette fois c'est Tishimingo qui a le bon côté de l'hippodrome: cet avantage doit lui assurer un second triomphe; aussi, avant le départ, entend-on de toutes parts des voix qui proposent des paris de deux et même de trois contre un. L'enthousiasme est si grand pour le noble coureur que tous les spectateurs semblent chercher à l'animer du geste et par de nombreux hourrahs. Mais c'est en vain: Tishimingo sera vaincu, le prix de la course doit appartenir à Louisa Bascomb, à cette Louisa qui d'abord fut la dernière à se rendre au but, mais qui plus tard distancera Jewess et laissera derrière lui de quinze à vingt toises au moins, l'agile Tishimingo. Louisa ne tarde pas à se mettre à la tête de ses deux rivaux et une minute et quarante-cinq secondes se sont à peine écoulées que le but est franchi par elle.

La troisième manche va s'ouvrir: Louisa Bascomb et Tishimingo sont les seuls qui la disputeront, Jewess ayant été distancée par eux. Louisa occupe la place qu'avait avant elle le vainqueur de la première course. Tishimingo qui connait l'avantage que donne la position de sa rivale la serre de près et cherche à l'acculer contre la barrière pour la forcer à lui céder la place à laquelle la victoire est peut être attachée. Louisa sûre de sa supériorité, se laisse contourner: elle s'élance alors vers le milieu de l'arène, et au bout de vingt ou trente bonds elle regagne tout le terrain qu'elle avait perdu. Elle fait plus encore: elle passe de plusieurs longueurs son rusé rival et arrive au but quelques secondes avant lui, aux applaudissemens multipliés de la multitude et au grand désappointement de nombre de parieurs. Cette dernière course a duré 2 minutes et six secondes.

Le second jour de course n'a été ni moins brillant ni moins animé que le premier. La même foule encombrait les amphithéâtres et autres *standings*. Deux chevaux devaient disputer le prix qui était de $1,200, bourse du Jockey Club: C'étaient Joe Kearney, appartenant au colonel Oliver et Charles Magic, de M. Bingamin. Aux deux manches la victoire appartint à Joe Kearney, qui, à la première fois laissa son compétiteur derrière lui d'une demi longueur, et à la seconde d'environ une dizaine.

La troisième course a lieu aujourd'hui: en consultant l'annonce publiée dans une autre colonne de ce journal, nos lecteurs pourront avoir une idée de la classe de chevaux qui y concourront, du prix à recevoir et de la distance à parcourir. Cette course à notre avis sera une des plus belles de la saison, et le spectacle en sera d'autant plus agréable que nous apprenons de gens bien informés que nombre de nos plus jolies dames doivent y assister. Avis aux amateurs.

Nouvelles récentes d'Espagne.

L'estafette arrivée hier nous apporte nos correspondances régulières du nord. Nous trouvons dans celles de Baltimore des nouvelles récentes d'Espagne apportées directement par le navire *Warcham*, parti de Cadix le 23 octobre. D'après les rapports du capitaine du Warcham, don Carlos qui ne se trouvait éloigné que de trois lieues de Cadix, fut repoussé et obligé de se diriger vers les montagnes.

Les nouvelles reçues de différentes parties du royaume sont favorables à la cause des libéraux; des escarmouches avaient eu lieu dans plusieurs endroits, mais sans aucuns résultats décisifs. Les Christinos se couvrent de gloire, et témoignent un grand attachement à la cause de la reine.

Les élections continuaient toujours, et les rapports indiquaient une majorité du côté des libéraux. Les nombres de votes était très faible, et des troubles avaient eu lieu dans plusieurs endroits; l'indifférence semblait si grande que les trois quarts des électeurs ne se donnaient pas la peine d'aller voter. Les nouvelles des provinces sont défavorables à la cause de don Carlos et représentent sous les couleurs les plus avantageuses, la situation de la reine.

Le journal, le *Défenseur du Peuple*, annonce sous la date de Madrid du 21 octobre, que les libéraux avaient remporté une victoire dans la province de Catalogne sur les troupes de don Carlos, qui ont été complètement dispersées; les libéraux n'ont eu de leur côté que quatre hommes de tués et 16 de blessés.

La misère la plus grande règne dans le pays, et il serait difficile, d'après un correspondant, de dire le parti qui souffre davantage.

Le navire *Sully*, parti du Havre le 16 octobre est arrivé à New York le 29. Les nouvelles politiques sont les mêmes que celles que nous avons précédemment publiées. Une lettre de Toulon du 9 octobre fait mention de l'ordre donné au vaisseau l'Hercule, ayant à bord le prince de Joinville, de rester en dehors de l'île jusqu'à ce que l'expédition contre Constantine soit achevée, afin de s'en retourner en France, avec le duc de Nemours son frère. Le choléra avait entièrement disparu à Nice et à Berlin.

POLICE DE LA VILLE.

Les ordonnances de police sont généralement bien conçues, et les dispositions en sont presque toujours appropriées aux temps et aux circonstances; de façon que, si par fois elles varient, c'est dans des vues d'amélioration. On voit qu'en cela s'accomplit la tâche du conseil, à la satisfaction du public. Mais, si la législation municipale laisse peu à désirer, l'on n'en saurait dire autant de l'exécution de ces mêmes ordonnances; et, remontant à la source, on est souvent forcé d'absoudre les officiers publics que l'on semblerait avoir droit d'accuser de l'inutilité des lois dont l'exécution leur est confiée.

En effet, si l'on examine les faits, on est tout étonné de voir le nombre de délits de police constatés, soit par les commissaires, soit par les gardes de ville; et plus encore, de voir rester sans effet les nombreuses condamnations prononcées par le recorder.

C'est, nous le pensons, dans une lacune, et peut-être dans une fausse interprétation des lois, qu'il faut en rechercher le motif; celle du 14 mars 1816, ordonne que le recouvrement des amendes, imposées par les règlemens ou ordonnances de la corporation, soit poursuivi par devant tout *juge de paix* ou tribunal compétent; mais, dans celle du 22 février 1820, il est dit, section 1re., que le maire et le recorder pourront prononcer *comme juges de paix* sur toutes les contraventions; et la section 4me. porte que: afin que le maire, ou le recorder, puissent remplir efficacement les dispositions du présent acte; le gouverneur est autorisé, avec l'avis et le consentement du sénat, à donner à ces officiers une *commission de juges de paix*; or, nous ne voyons dans la loi d'organisation des cours de cité, aucune disposition contraire; à moins que l'on ne la veuille trouver dans l'expression de la section 3me. de cet acte, qui attribue à ces cours la connaissance de toute *affaire civile* d'une compétence déterminée.

Du reste, quelle que soit la manière d'interpréter ces différens articles de lois, il n'en est pas moins à regretter que les *recorders* n'aient pas le droit de poursuivre, comme juges de paix, le recouvrement des amendes qu'ils ont pu prononcer comme tels; et c'est une véritable anomalie, en ce sens que l'effet des ordonnances se trouve de fait paralysé. Les nombreuses causes auxquelles les contraventions donnent lieu, et les retardemens qui s'ensuivent, équivalent à une décharge, puisque les juges de cité, ou leurs agens, dédaignent peut-être des recouvremens généralement peu lucratifs; et l'impunité s'ensuit infailliblement. De là, les dégoûts et les négligences pour l'exécution des ordonnances, de la part de subalternes officiers qui ne voient d'autre résultat de leur zèle que l'animadversion des gens qu'ils ont pris en flagrant-délit, et le ridicule qui rejaillit sur eux de menaces infructueuses.

Il serait donc fort à souhaiter que les recorders, investis de commissions de *juges de paix* fussent définitivement autorisés à faire poursuivre les recouvremens, comme ils le sont à prononcer les condamnations. Ces mesures émanant d'une même autorité, auraient le double avantage d'une prompte et d'une effective exécution. Dans les matières correctionnelles, c'est l'à-propos de l'exemple qui en fait souvent le mérite; et, si la condamnation entraînait une subite exécution, il est clair que les délinquants y regarderaient à deux fois. Mais, assurés qu'ils sont que, fussent-ils condamnés, les longueurs inséparables des mises au rôle, l'insouciance des juges, et plus souvent encore celle des constables, qui n'ont que peu d'intérêt à ces sortes de poursuites, mettront les causes au néant; les délinquans se rient des ordonnances; les gardes de ville cessent de s'en inquiéter; les commissaires de police, s'en tiennent à leur routine qui exclut les surveillances importunes, et le public reste exposé à tous les inconvéniens d'une mauvaise administration, sans qu'il lui soit permis néanmoins de ne les imputer qu'à l'insuffisance des lois. Il serait temps de remédier à ces vices de législation; et plus la ville prend d'importance, plus il est urgent d'en mettre l'administration à portée de protéger le public contre des infractions nuisibles et souvent funestes. Les *recorders* de nos municipalités représentent les adjoints des maires en France, et ceux-ci sont revêtus de tous les droits de *juges correctionnels* dans une compétence déterminée: rien ne semblerait donc s'opposer à ce que les mêmes attributions soient dévolues à nos *recorders*.

Nous pourrions citer beaucoup d'exemples à l'appui de ce que nous disons par rapport à l'inexécution des ordonnances; et sans revenir sur ce que nous avons dit des encombremens des rues par les matériaux de bâtisses; sans citer de nouveaux exemples pris dans les rues Bourbon et du Bayou; nous parlerons des amas de caisses vides ou pleines, qui obstruent, par fois, en totalité, les trottoirs réservés aux piétons; nous citerons les caisses et barils d'ordures posés indifféremment au bord ou, au *milieu*, des banquettes; et sur lesquels se jette le malheureux passant; nous rappellerons ces rigoles entièrement dépavées et ces trous que l'on rencontre à chaque pas, malgré les ordonnances qui précisent ces sortes de délits! Mais, nous en avons dit assez, si l'on veut effectivement prévenir, ou réprimer tant d'abus; et nous devons croire que nos aldermen, prenant à cœur l'exécution de leurs résolutions, tenteront près de nos législateurs les démarches convenables pour en obtenir des dispositions qui semblent indispensables au bien de la ville. C'est plutôt une interprétation qu'il faut des lois antérieures, qu'une loi nouvelle; et, rien ne semble plus facile à obtenir, lorsque l'on pense surtout qu'au conseil municipal, siègent des membres distingués de la législature.

THEATRES.—Madame Caradori fait en ce moment les délices de New-York, comme prima-donna de l'Opéra italien attaché au Park-Theatre. Elle a joué déjà une série de rôles, entr'autres ceux de Rosine, du Barbier de Séville, et de Cenerentola, dans lesquels elle a donné un brillant échantillon de son talent.

—Le *Cheval de Bronze*, opéra d'Auber, se joue au Bowery avec un grand succès.

—Forrest joue maintenant dans sa ville natale, Philadelphie; ce sont ses premières représentations, depuis son retour de l'Europe. La salle est comble tous les soirs, et l'enthousiasme que produit ce célèbre tragédien difficile à exprimer.

LE VAISSEAU LE PENSYLVANIA.—Ce superbe vaisseau de ligne doit partir bientôt de Philadelphie pour aller dans la baie de Norfolk. La goëlette pilot-boat, San-Jacinto, a mis à la voile de Hampton-road, ayant à son bord les pilotes qui doivent conduire le Pensylvania.

VOLONTAIRES DE LA FLORIDE.—Nous apprenons par nos correspondances du Nord que deux compagnies, fortes de 150 hommes, sont parties dernièrement de Philadelphie pour aller renforcer l'armée de la Floride. Ce corps est composé d'Allemands et commandé par des officiers de la même nation.

—Cent matelots sont également partis de Baltimore pour la même destination, à bord du bateau à vapeur *Georgia*.

PAINS-MONSTRES.—On a fait dernièrement à Rochester deux énormes pains d'un seul baril de farine. Ils devaient servir au souper que donnaient les whigs de cette ville, mais on les envoya, sans les couper, à l'asyle des Orphelins.

BEAUX-ARTS.

Une feuille de Mexico, "*El Emparcial*," parle avec le plus grand éloge d'un morceau de sculpture grandiose, que le ciseau de D. Jose Piquer vient de produire dans cette capitale. C'est une statue de grandeur naturelle, représentant Ste.-Madeleine au pied de la croix. L'article qui rend compte de l'œuvre parait avoir été écrit en connaisseur: il passe en revue les principales beautés qui la distinguent, et s'arrête plus particulièrement à la figure dont l'expression est celle de la douleur la plus poignante et du plus violent désespoir. La Madeleine dont il est question, assiste pour ainsi dire, à la dernière agonie du sauveur. Debout, au pied de la croix, et placée dans la pose la plus favorable au jeu des muscles et à l'ensemble général du corps, elle semble chercher de l'œil, l'objet adoré: elle le voit, et soudain ses lèvres entrouvertes semblent exhaler un souffle agité. Ses bras entrelacés sont sur le point de tomber comme pour chercher un appui contre la douleur dont elle est dans ce moment accablée et qui la fait chanceler. Le gonflement du sein, qui, dans le beau sexe surtout, est le signe le plus manifeste d'un désespoir qui brise l'âme, comme pour s'échapper, est exprimé par le statuaire avec la plus heureuse vérité. Il n'est pas jusqu'au ton des chairs, à la nuance de l'épiderme, à la couleur des ongles, qui ne soient conservés dans cette œuvre avec une exactitude vraiment remarquable. En somme, s'il faut ajouter foi à ce qu'en dit l'écrivain, la statue de la Madeleine est un morceau fini, tant par l'ensemble que par le beau des détails.

Nous regrettons cependant qu'un chef-d'œuvre tel que celui-là soit en bois; le marbre ou le bronze eussent mieux convenu pour immortaliser cette belle conception de M. Piquer.

Le ciseau du même artiste travaille à achever un St-Jean, qui devra servir de pendant à la statue de la Madeleine.

Nous ne savons pas à quelle église de Mexico, ces deux morceaux de sculpture sont destinés.

MEXICO, 19 oct.

Il nous a été assuré que de légères difficultés survenues à Zacatecas, entre l'*intervenor* des intéressés mexicains et la compagnie Anglaise des mines de *Veta Grande* sont sur le point d'occasionner un procès; nous aimons à croire que les propriétaires mexicains, mieux éclairés sur leurs intérêts, termineront cette affaire à l'amiable et éviteront ce procès qui, en définitive, serait la ruine de cette vieille compagnie, ainsi que de Zacatecas.

Une main occulte pousse à la révolte les ouvriers qui, depuis trois semaines, refusent de descendre dans la mine et réclament impérativement, au lieu de salaires, une part dans les bénéfices; la tranquillité publique pourrait être compromise, car circonstances nous semblent un motif de plus pour engager les propriétaires nationaux à donner des ordres à Zacatecas pour que tout se termine à l'amiable, et, nous pensons, n'est du moins présumable, que l'harmonie une fois rétablie dans l'administration, les ouvriers rentreront promptement dans l'ordre.

Nous savons que la compagnie de *Veta Grande* a reçu, par le dernier packet anglais, l'autorisation de commanditer d'autres opérations de mines; mais justement alarmé par le procès dont il est menacé par l'agent des propriétaires mexicains, le directeur de la compagnie anglaise suspendra toute nouvelle entreprise jusqu'à l'issue de l'affaire maintenant en litige. Qu'on réfléchisse un instant au tort immense que cette malheureuse affaire va causer à Zacatecas, à ce département qui abonde en mines, mais qui manque de capitaux pour les travailler! Nous appelons donc toute l'attention, l'illustration et le patriotisme éclairé des propriétaires mexicains de *Veta Grande* sur cette question vitale de la prospérité de leur pays.

Universal.

Mariés, mardi par le révérend abbé Moni, M. le Dr. Ed. Harris à mademoiselle Mathilde Crusat, tous deux de cette ville.

DERNIERES DATES.

New-York	nov 23	Liverpool	oct 19
Boston	nov 24	Londres	oct 16
Philadelphie	nov 30	Havre	oct 16
Baltimore	nov 30	Paris	oct 15
Charleston	nov 30	Bordeaux	oct 1
Washington	nov 29	Madrid	oct 13
Mexico	nov 11	Cadix	oct 21
Tampico	nov 22	Havane	nov 26
Vera-Cruz	nov 15	Houston (Texas)	nov 18

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON FAITES HIER.

61 balles	Mississipi	10½
60 do	do	9½
87 do	do	9½
156 do	do	9¼
29 do	do	8½
22 do	do	9¼
21 do	do	9
10 do	do	
751 do	do prix inconnus.	
1100 do	et Louisiane do	
66 do	Louisiane	9
20 do	do	11
10 do	do	10
52 do	Mobile	10½
107 do	Floride	10¼
50 do	do	8
2403		

NEW YORK, 29 novembre, 1837.
Ventes d'Actions.
20 actions Banque des Etats Unis, 122

Ventes d'Especes—Les ventes de ce matin sont de $2000 en demi-piastres, et $550 en quarts à 4 1/2 de prime. Nous cotons l'or américain 4 1/2 à 5 do.; Piastres espagnoles 6 do; mexicaines do 5 à 6 do.; pièces de 5 francs 99 à 99 1/2.

Traites de la Trésorerie—Ventes $5,500 à 1/4 prime

Billets de la Trésorerie—Ventes $2,000 à 1/4 de prime.

PHILADELPHIE, 25 nov. 1837.
Ventes d'Actions
10 actions Banque des Etats Unis, 123 1/4
11 do do do 88

NEW YORK, 29 novembre 1837.
COTON—La demande a continué bonne pendant les trois derniers jours, sans aucun changement dans les prix, bien qu'il y ait toujours un manque de fermeté dans le marché. Et bien que les transactions se soient bornées pour la consommation de l'intérieur, il n'est pas moins vrai de dire qu'une vente considérable pour chargement, a eu lieu, savoir: 1000 balles Upland de 9 à 11 à 11 1/2 à 12 1/4 cts; 350 do de la N. Orleans 3/4 à 11 1/2 à 13; 159 Floride, 10 à 11 1/2; et 200 Mobil 9 à 12 3/4, en y incluant le vieux et le nouveau coton de toutes les descriptions. Les arrivages ont été de la Nouvelle Orléans, Mobile, Georgie, Caroline du Nord, Virginie, Philadelphie et Providence—3 04 balles; importations totales depuis le 1er. courant, 19,423 balles exportations du 1er au 23, 3578 balles.

Cincinnati, 1 déc.
La rivière continue toujours, à être navigable pour la classe des plus grands bateaux de la Nouvelle Orléans. Nous apprenons par le dernier arrivage qu'il n'y avait pas moins de huit pieds d'eau dans le chenal, à Pittsburgh et 8 à Wheeling. Un grand nombre de steamers sont partis considérablement chargés pour la Nouvelle Orléans, et nous avons eu beaucoup d'arrivages des lieux.

Porc—Le prix n'est pas encore établi sur cet article, et le temps est tel qu'il arrête les opérations de nos marchands. Quelques lots ont été vendus de 3½ à 4 cents; et nous devons nous attendre à le voir augmenter aussitôt que le temps se mettra au froid.

Farine—De petites ventes à $6 75 On s'attendait à une baisse dans les prix.

Whiskey—Peu de ventes, de 35 à 35½—Calme.

Havre, 14 octobre.
Coton—258 balles Louisiane et Georgie, à des prix inconnus; 67 do 94; 75 do 93½; 18 Louisiane, 94; 61 do a 96; 5 do Cube, 92½; 423 Cumana 85.
Sucre—103 caisses sucre brun 59 50; 70 do 58.

Bourse de Paris; 14 oct.
Cinq pour cent 109 do: 109 65; 110, 10; 109 95; Quatre pour cent, 100; 100, 10; Trois pour cent, 80f 55, 80 50, 80 55. Rentes de Naples, 99, 20; 15, 20; emprunt romain 101f. Actives espagnoles, 21½, ¾, ¼, ⅛; emprunt Portugais, 3 pr. cent; 25¼; actions de banque 2460.

SOCIETE—Les soussignés ont pris en société, M Charles A. Lalgrou, dans les affaires en gros de vente de bottes et souliers, et continueront le même genre de commerce au même endroit no. 27, rue de la Douane, sous la raison de T. W. Beamos & Co.
1er déc—6 T. W. BEAMOS & Co.

STEARNS, BROWN & CO. ont transporté leur comptoir, rue du Camp No. 50. 15 no

SLAUGHTER, PICKETT & BANKS ont transporté leur comptoir à l'Allée de Banks. 10 nov

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.
Goelette Southerner, Gaylor, Houston, Texas. James Reed & Co.
Goelette Lone, Clark, Matagorda, W Bryan

Arrivés.
Bateau de remorque Porpoise, Martin, venant de la passe N. E., ayant mis en mer le navire Lafayette, et la polacre Malvasa; il a mouillé le navire Matakeset; parti des passes le 5 à 8 heures du matin et ne rapporte rien de nouveau.
Bateau de remorque Hurrimans, venant des Passes. Il a quitté les passes le 5, et annonce les navires N. England, Vicksburg, et N. Orleans à la barre S. O. entrant, ainsi qu'un navire nom inconnu; le navire Matakeset sortait.
Brick Champion, Warrel, en 20 jours de Boston, au capitaine.
Brick Vernon, Murphy, de Liverpool, le 12 octobre, au capitaine.
Brick Ligonia, Creighton, de Tampa Bay, sur lest, à S & J P Whitney
Brick Commissary, Green, en 24 jours de Boston au capitaine.
Brick Angelina, Bacon, de Boston, le 4 nov, au capitaine.
Goelette Saltan, Davis, d'Apalachicola, au capitaine.
Goelette Maria, Wandale, en 19 jours de Warren R. I.
Sloop Teal, Marnard, venant de Louisville et se rendant au Texas.
Bateau à vapeur Caspian, Windle, d'Alexandrie.
Bateau à vapeur South Alabama. Carsons; de la Mobile.

MEMORANDA.
Au Hâvre le 17 octobre pour ce port, navire Virginia, devant partir sous peu; navire Olympia, Gray, do; Jane Ross, McIntosh, devant partir le 2 dernier.
Arrivé d'ici à New-York, le 30 novembre, brick Margaret, Smith.
Le navire Ambassador, faisant voile d'ici pour Liverpool, a été rencontré, le 24 octobre, latitude 37 long 70 Il avait perdu un homme.

ON DEMANDE—Dans un magasin d'importations, un bon vendeur, possédant la connaissance des marchandises sèches, et versé dans le commerce du Mexique et de l'Amérique du sud. Adressez à boîte no. 502, à la Poste. 7 dec—1

BONNETERIES ALLEMANDES—9 caisses bas de coton bleu et en couleurs, pour hommes et femmes, et chaussons d'hommes, blanc et bleu, reçus et à vendre par JOHN F. VLES & Co. 7 dec—3 2, maison de Musson, rue Royale.

GINGHAMS—14 caisses nouveaux patrons de 28 à 30 pouces de large, à vendre par JOHN F VLES & Co. 7 dec—3 2, maison de Musson, rue Royale.

SUCRE—200 boucauds à vendre sur habitation par 7 dec—3 DEVEZIN & DOSSAT.

MELASSE—250 barils melasse à vendre sur habitation par 7 dec 3 DEVEZIN & DOSSAT, 24 rue Gravier

LES frères JANGASSI, arrivés directement d'Italie, offrent à vendre aux dames et messieurs de la Nouvelle Orléans, un bel assortiment d'ornements de toute espèce en marbre et albâtre, choisis par eux mêmes, et exposés maintenant à leur magasin No. 24, rue St. Louis. 7 dec—3,2p

BUREAU de renseignemens, No. 21, Tchoupitoulas, se charge de placer et procurer des domestiques et ouvriers de tout genre, aussi bien que du loyer de maisons ou appartements. 7 dec—3

MARCHANDISES DE CANTON.—Reçues et en magasin—13 caisses de chapeaux d'hommes pour l'été; 2 do do de casquettes; articles très frais pour cette saison, reçus directement de Canton en Chine, par la voie de New-York, et à vendre par 7 dec—1m STEARNS, BROWN & C.

PERDUE OU EGAREE.—Une caisse contenant des marchandises, débarquées du navire George Cabot, qui n'a pas été livrée par le charretier au véritable endroit. Cette caisse est marquée *J. M Towns*, St. Louis, aux soins de Burke, Watts & Co. Nouvelle-Orléans. On recevra avec reconnaissance les informations qui pourront la faire retrouver par le capitaine Blackler à bord ou par STEARNS, BROWN & Co. 7 dec—4 50, rue du Camp.

CARRONADES de douze livres, en magasin et à vendre à des prix raisonnables par 7 dec—1m STEARNS, BROWN & Co.

UN jeune homme, bon menuisier charpentier, connaissant très bien la partie de meuble et le dessin d'architecture; désirerait trouver un emploi dans une habitation. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 dec—1

Perdu ou égaré.
UN billet souscrit par Félix Garcia, à l'ordre et au dos, tout l'endossement de Manuel J. Garcia, de $1800, en date du 30 novembre dernier, à 120 jours de date, payable au domicile de M. Edouard Planchard. Le public est prévenu de ne point négocier le dit billet, le paiement en étant arrêté. 7 dec—4

LHEZEAU, rue Ste. Anne no. 86 entre Royale et Bourbon, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il fabrique des fleurs artificielles dans les goûts les plus nouveaux; il fait des coiffures de bal en or et en argent, et les parures de mariés; blanchit les plumes et les remet à neuf. Il fait aussi des bouquets uniformes pour la Ste. Barbe, et prévient les connaisseurs qu'ils en trouveront de tout prix chez lui. 7 dec

HUILE en demi paniers, et en paniers, du Port Maurice côte de Gênes.
Bouchons fins de bouteille,
Do dame-jeanne,
Cruchons Curaçao,
Maraschino,
Eau de fleur d'orange,
Eau verte,
Extrait d'Absinthe,
Kirch Wasser,
Anisette en panier,
Fruits à l'eau de vie,
Salaisons assorties,
Cerises à l'eau de vie,
Vin en barriques, de Bandol,
Vin blanc en caisses et en tierçons,
Huile superfine en pièce ou par galon,
Huile de lampe do.
12 balles de couvertures en laine de 3 points,
Sangsues à 12 cents pièces.
Tout aux prix les plus modérés, s'adresser à B AZARETO, Encoignure des rues des Français et Victoire. 7 dec—3

AVIS.—La Compagnie de Pompiers dont les tuyaux ont été laissés au No 165, rue de Chartres, encoignure Toulouse, est priée de venir les chercher, et payer les frais du présent avis. 7 dec—3

UN Monsieur désire se procurer une chambre garnie, où il pourra aussi prendre ses repas, dans une famille particulière, près de la rue Bienville. La chambre devra être aérée et belle, au second étage. Adressez Boite No. 441, à la Poste. 7 dec—3

PROPRIETE DE VALEUR A VENDRE.
UN lot de terre, avec 9 magasins en briques, à l'encoignure des rues Toulouse et Bourgogne, pour $4500.
Une belle terre convenable pour la culture de coton dans la paroisse de Catahoula: contenant 677 arpents. Une belle habitation à coton dans la paroisse d'Iberville contenant 640 acres. Un lot de terre situé rue du Camp. Pour les conditions, s'adresser à FILIE & SPRINGBETT, 7 dec 8, Arcade de Banks.

EN débarquement du navire Louisiana, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné; 60 demi barriques vin blanc, Sauterne et Barsac, 1831; 30 barriques vin rouge Pauillac Médoc; 100 caisses vin rouge do do. R. A. LEFEBVRE, 7 dec 10, rue Toulouse.

RECU par le Bordeaux Packet, 1 balle linge de table en fil, à vendre par P. LONGIS, 7 dec 65, rue St. Louis.

RECU par le brick Comet, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné;
59 Caisses Cerises en jarre;
20 do Fruits à l'eau de-vie;
20 do Prunes;
50 do Liqueurs surfines;
20 do Curaçao de Hollande;
200 Paniers d'Anisette surfine;
50 Boites fruits cristalisés, pour le premier de l'an.
P. LONGIS, 7 dec 65, rue St. Louis.

PEIGNES et Bijouteries—Reçu par le navire Huntsville, un assortiment de peignes en écaille tordus; peignes de toilette à baguettes, petits peignes du Bresil, épinglettes, bagues, &c. à vendre par 7 dec POLLARD & GREEN. 29 Chartres.

CHAUDRONS en cuivre—10 barriques chaudrons anglais de première qualité, de grandeurs assorties, à vendre par 7 dec COIT & Co, 20, rue de la Douane.

HUILE de tanneurs—100 barils première qualité, à vendre par 7 dec COIT & Co 20, rue de la Douane.

CHAPEAUX de qualité supérieure, à vendre par 7 dec COIT & Co. 20, rue de la Douane.

COTON—30 balles 3/4 coton brun pour chemise, 20 caisses 3/8 blanc do; 15 balles lainage croisés et draps de nègres, à vendre par 7 dec COIT & Co 20 rue de la Douane.

FROMAGE—100 barriques en magasin, à vendre par 7 dec G DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

GRAISSE—En baril et en demi barils en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 7 dec 24, rue de Commerce.

POMMES à l'eau de vie—Quelques barils en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 7 dec 34, rue du Commerce.

CIDRE—20 barils cidre supérieur, en débarquement du bateau à vapeur Columbus, et à vendre par 7 dec G DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

FARINE—600 barils farine en magasin et à vendre par 7 dec G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

PINCEAUX et SOUFFLETS—Reçu par le navire Edwin, un assortiment de pinceaux à peindre et à marquer, ainsi que des soufflets à vignettes et de différents goûts, à vendre par 7 dec POLLARD & GREEN. 29, Chartres.

EN débarquement des navires Bordeaux Packet et Comet, les articles suivants, venant de Bordeaux:
30 barriques vin rouge,
27 demi barriques vin blanc,
373 caisses vin blanc et rouge,
à vendre par les soussignés, 7 dec A & Z. CAVELIER.

SUCCESSION BLONDIN—Vente par le Régistre des Testaments—le mercredi, vingt décembre 1837, à quatre heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, de la Louisiane, il sera vendu à l'encan à l'encoignure des rues du Quartier et Bourbon, pour compte de la succession de feu Marie Blondin, le fonds d'un cabaret, et autres effets mobiliers, consistant en meubles, ustensiles &c.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, 7 dec Régistre des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph A Beard a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle aux biens vacans de feu Lyttleton Myrick décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jour, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, 7 dec Régister des Testamens.

WHISKEY—50 barils Whiskey, à vendre par A. LEBLANC, 4 dec No 20 rue Toulouse.

MELASSE—80 barils melasse, à vendre par A. LEBLANC, 4 dec No 20 rue Toulouse.

FARINE—250 barils Farine superfine, à vendre par A. LEBLANC, 4 dec No. 20 rue Toulouse.

THEATRE D'ORLEANS.
JEUDI, 7 Décembre 1837.
Le Tailleur et la Fée,
ou
LES CHANSONS DE BERANGER,
Conte fantastique en un acte.
Suivi de
LE COIFFEUR ET LE PERRUQUIER,
Vaudeville en un acte.
Le spectacle commencera par
ELLE EST FOLLE,
Drame vaudeville en 2 actes.
On commencera à 6 1/2 précises.

OUVERTURE
De la Salle d'Orléans.
SAMEDI, 9 Décembre 1837.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.
Prix d'entrée, les cavaliers......$1 50
L'ADMINISTRATION désirant maintenir l'ordre et la décence dans tous les bals qui auront lieu dans l'établissement, a jugé à propos de rendre tous les billets de dames personnels, en conséquence nulle dame ne sera admise si elle n'est porteuse de son billet personnel pour la saison.
La composition de l'orchestre, le choix des contredanses les plus nouvelles qui seront exécutées pendant le cours du bal, et les embellissements que la nouvelle administration a fait faire dans ce beau local, font espérer que les personnes qui daigneront honorer cette soirée de leurs présence, auront lieu d'être pleinement satisfaites. 7 dec—3

TIRAGE DE LA
Loterie de la Louisiane.
LE soussigné ayant été prié de présider au tirage de la Loterie de la Louisiane, autorisée par un acte de la Législature, chap. LXIII, passée le 21 mars 1828 classe No. un, pour 1837, certifie par le présent, que les numéros suivans sont ceux qui ont été tirés aujourd'hui, sur 66 autres numéros placés dans la roue, savoir:

1r	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
24	18	53	19	38	60	58	26	64	31

Et que lesdits numéros ont été tirés dans le même ordre que dessus, c'est à dire que le No. 24 a été le premier tiré; le No. 18 le second; le No. 53 le troisième; le No. 19 le quatrième; le No. 38 le cinquième; le No. 60 le sixième; le No. 58 le septième; le No 26 le huitième; le No. 64 le neuvième; le No. 31 le dixième.
Fait de ma main, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 6e jour de Décembre, 1837
O. P. JACKSON,
Juge Associé de la Cour de Cité.

A Mardi le Tirage!!
$12,000!!!
10 LOTS DE $1500!!
LOTERIE
De la Louisiane,
AUTORISEE PAR UNE LOI DE LA LEGISLATURE—Chapitre LXIII,
Passée le 21 mars 1828.
66 numéros—10 tirés.
[CLASSE No. 2 POUR 1837.]
Devant être tirée dans la rotonde de l'Hôtel de la Bourse, rue St. Charles, mardi le 12 décembre 1837, à 4 heures et demie de l'après-midi.
D. S. GREGORY & Co.
Successeurs de Yates & McIntyre, directeurs.
Programme.

1	Lot de	$12,000
1	do	6,000
1	do	4,000
1	do	2,226
10	do	1,500
10	do	500
10	do	300
10	do	200
76	do	100

Billets $5, coupons à proportion.
Le prix des paquets de billets contenant tous les numéros depuis 1 jusqu'à 66, est de $110. Ces paquets sont garantis devant tirer au moins $50.
A vendre par CHS. A. WELLS,
7 dec Bureau rue de la Commune No. 79

SAINTE-BARBE.
BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE Bataillon prendra les armes samedi prochain, 9 du courant, à 5 heures de l'après-midi, en briquet et pompon au shako, et se réunira sur la place d'armes, pour tirer un feu d'artifice et une salve d'artillerie en honneur de la fête de leur patron *Ste Barbe*.
Et le dimanche 10 courant, on se réunira à 8 heures précises du matin, au local accoutumé, en grande tenue, pour assister à la messe, où il y aura une quête en faveur des Orphelins, et célébrer la fête.
A. SCHREIBER,
4 dec Adj. Major.

Voltigeurs Attention!!
La compagnie prendra les armes, Dimanche prochain, 10 du courant, à 8 heures du matin, pour une sortie d'obligation. L'uniforme complet, pantalon et veste bleus.
Par ordre du capitaine
7 dec. F. GRELET, Sergent-Major.

JAEGER ACHTUNG.
Die mitglieder der compagnie, sind aufgefordert, sich naechsten sontag den 10 dec. nachmittags um 5 uhr precis, auf dem versamlungszimmer einzufinden, in civil kleidung, zu einer general versammlung, um wichtige geschaefte zu verhandlen alle ausbleibende unterwerfen sich der straffe.
Auf befehl des capitains,
7 dec J. B. WAGNER, oberjaeger.

Chasseurs à cheval Louisianais!!!
Vous monterez à cheval, Dimanche prochain, 10 du courant, à sept heures et demie précises du matin, en ordre de rendez-vous.
Par ordre du capitaine C. E. Forstall.
7 dec E. PLANCHARD Maréchal des logis chef.

GARDES D'ORLEANS
LES membres qui ont manqué à l'appel aux deux dernières sorties sont prévenus d'avoir à soumettre leurs raisons au capitaine avant le 13 du courant, à défaut de quoi, ils seront rayés du contrôle de la compagnie, conformément aux réglements.
Par ordre du comité.
7 dec JULES P. ROUX, secrétaire.

ON demande une parfaite couturière en robes, s'adresser au No. 125, rue Royale. 6 dec—3

EASTMAN & BROTHERS, Courtiers pour les denrées, No. 30, Vieille Levée. 6 dec

AVIS
NAVIRE-A-VAPEUR CUBA—Une assemblée spéciale des actionnaires de ce navire, aura lieu le 7 du courant, à midi, à la Compagnie d'Assurance des Négocians.
JOHN KILSHAW Jr.,
6 dec Agent.

MADAME REY, arrivant tout récemment de Paris, couturière en robes et en manteaux, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle Orléans. La longue expérience qu'elle a acquise dans la confection des divers objets de goût et de mode, et la célérité et la promptitude qu'elle mettra à répondre à toutes les commandes qui lui seront faites, lui font espérer qu'elle méritera la confiance dont le public voudra bien l'honorer.
Sa demeure est rue Dauphine, No. 182, entre les rues Toulouse et St. Pierre. 6 dec—8f, t3j

OLIVIER & BROCA, offrent à vendre: 300 paniers champagne sillery mousseux, 1ère. qualité, 300 paniers champagne al mousseux; 200 paniers champagne 2me qualité; 100 caisses Volney; 30 caisses chambertin; 150 caisses absinthe, 100 caisses kirsh; 12 tierçons vin cognac, 400 caisses cerises, 100 caisses fruits à l'eau-de-vie; 300 caisses liqueurs; 100 paniers gorgonlet, 1000 paniers anisette de Bordeaux; 1 caisse verroterie; 1 caisse papier à tapisserie, un assortiment de vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi barriques et caisses; rue Royale, No. 147. 6 dec—2

A VENDRE A L'AMIABLE.
LE café rue d'Orléans, face au théâtre; le dit établissement est éclairé par le gaz, et vient d'être peint et tapissé il n'y a pas un mois, possède un excellent billard, un loto, un comptoir en acajou, une pendule, tables, chaises, rideaux, tableaux, tout presque neuf; la cave est pourvue de vins fins, et d'excellentes liqueurs fortes et douces.
Ensemble une boutique, pour débit de cigarres, éclairée aussi par le gaz, avec 30 ou 40 milliers de cigares de la Havane, qualité supérieure.
Celui qui voudrait en faire l'acquisition, peut en prendre la possession de suite, et gagner de l'argent immédiatement.
Les soussignés désirent quitter ce genre d'affaires à cause de maladie.
S'adresser pour le prix, et les conditions, à Pinto & Bouligny 6 dec—8

AVIS.—Le soussigné, manufacturier de fourrures prends la liberté d'informer le public, qu'il a transporté son atelier au No. 63, rue Ste. Anne, près Royale, où il dégraissera, réparera, changera tous les costumes en fourrures des dames et des messieurs, dans le meilleur genre; savoir: casquettes, pélerines, boas, etc. etc. Toutes les fourrures qui seront confiées aux soins du soussigné pour les réparations ci dessus mentionnées, leur seront rendues dans le plus bref délai, et en aussi bon état que si elles sortaient du magasin.
LEWIS S. MAWCON,
63, rue Ste. Anne, près de la rue Royale.
On demande quelques demoiselles qui sachent coudre et garnir les casquettes. 6 dec—6

LE soussigné a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir un assortiment de toile en crin pour sofas, chaises, etc. La qualité est des plus belles. On en trouvera chez lui au No. 35, rue Condé. De plus une variété de baguettes dorées pour cadres, glaces et tableaux.
6 dec—2 J. DALIET & Co.

EN débarquement et à vendre par les soussignés, en leur magasin rue Royale No. 175.
280 barriques vin de qualités diverses,
100 tierçons vin rouge do do
100 do vin blanc do do
400 caisses vin rouge St. Julien Médoc,
100 do do do Château-Margaux,
56 do do vin du Rhin (Hock),
300 paniers Anisette de Bordeaux,
100 paniers d'huile do,
200 paniers de Champagne,
100,000 bouchons 1ère. qualité,
12 balles toile Bretagne.
6 dec CHS. ROYER & V. LABATUT.

EN débarquement de l'Alexandre Toussaint et à vendre par le soussigné:
500 caisses cerises de Bedin à capsule,
100 do vin de Chablis,
50 do vin de Meursault,
5 do cruchons en porcelaine, décorés très riches
3 do services à thé en porcelaine,
50 paniers Champagne,
100 caisses liqueurs en cruchons porcelaine,
25 do liqueurs en cruchons figures porcelaine.
R. A. LEFEBVRE,
6 dec No. 10 rue Toulouse.

LIBRAIRIE DE LELIEVRE—Encoignure Royale et Ste. Anne.—NOUVEAU JARDINIER DE LA LOUISIANE, contenant les instructions nécessaires à toutes les personnes qui s'occupent de jardinage. Ouvrage spécialement adapté au climat de la Louisiane.
Assortiment complet de graines de légumes, propres à la saison.
Livres d'éducation, de piété et de littérature. Abonnement de lecture, fournitures de bureau, jouets d'enfant et articles de fantaisie. 29 nov—1m 3ps

AVIS AUX HABITANS DU PAYS—L. Deportier, *Chirurgien-Dentiste*, a l'honneur de prévenir les habitans de la côte, qu'il s'est de nouveau fixé à la campagne; il se transportera comme par le passé partout où l'on réclamera ses soins professionnels.
N.B. Consultations sur les maladies et les imperfections des organes buccaux et des cavités maxilaires, &c. S'adresser à la paroisse St. Jacques, entre le collège et le couvent, ou par écrit au bureau de la Poste. 22 nov—6

JOCKEY CLUB
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Courses de l'Eclipse—Réunion de l'Automne,
Le 7 décembre, 1837.
(TROISIEME JOUR)
BOURSE du Jockey Club—$1600; course de 3 milles $400 pour le meilleur cheval après le vainqueur, pourvu qu'il y en ait plus de deux qui courent.
La course commencera à 1 heure.
Intervalle de temps entre chaque course 35 minutes; distance 130 yards.
M. Wm. R. Barrow introduira la jument poil chatain, Fanny Bell, agée de 4 ans. Son père est Murat et son aïeul Oscar.
Habillement rouge et rouge.
M. W. Denton introduira la jument baie Susan Yandall, âgée de 4 ans. Son père est sir Richard, et son aïeul Rockingham.
Habillement rouge.
Le colonel Bingamin introduira la jument grise Naked-Truth, âgée de 5 ans. Son père est Leviathan et son aïeul Pacolet.
Habillement bleu et bleu.
M. James S. Garrison introduira la jument baie Virginia Fairfield, âgée de 4 ans. Son père est Timoléon et son aïeul Margaret Virginian.
Habillement rouge et rouge.
Cette course sera une des plus belles que l'on ait encore vue, car il serait difficile de rassembler quatre chevaux d'une plus grande réputation pour lutter ensemble pour le prix de la vitesse. Ce sont Virginia Fairfield, qui a gagné plusieurs coupes; Naked Truth, vainqueur dans la course de 3 milles; Susan Yandall, jument très distinguée, et Fanny Bell, la favorite de plusieurs courses.
7 dec Y. N. OLIVER, propriétaire.

CLUB DES JOCKEYS
DES COURSES DE LA N. ORLEANS.
Au dessus de la Course de l'Eclipse.
CES courses commenceront le mardi 5me. jour du mois de décembre prochain, et continueront pendant six jours.
Premier jour—Bourse des propriétaires $500 course d'un mille.
Second jour—Bourse du Club des Jockeys $1500, course de deux milles $300 au meilleur cheval de seconde qualité.
Troisième jour—Bourse des jockeys, $2000, course de trois milles; $400 au meilleur cheval de seconde qualité.
Quatrième jour—Le plat de la Nouvelle Orléans, consistant en un service d'argent de la valeur de $1000, course de deux milles, par des chevaux de 5 ans, et au dessous, montés par des jockeys d'un poids convenable.
Cinquième jour—Bourse des jockeys; $3000, quatre milles; $500, au meilleur cheval de seconde qualité.
Sixième jour—Bourse des propriétaires $700, course d'un mille.
Ces courses qui doivent commencer le 5 de décembre, ont déjà créé un vif intérêt. Les doutes que l'on concevait sur l'impossibilité de mettre à exécution un semblable projet ont entièrement disparu. Le chemin est en bon état. Deux chemins du rail road sont maintenant achevés, et pratiqués, et des chars additionnels pourront conduire à chaque demi heure, tous ceux qui voudront se rendre à l'endroit des courses.
Des chevaux qui comme les célèbres Rodolph, Fanny Wright, Mile. Medley, Linnett, Scarlet, Arbaces, Glorvina, Othello, Jasper, Julianna, Walter, ainsi que beaucoup d'autres chevaux distingués qui se trouveront également à cette course, offriront les plus grands plaisirs aux amateurs de ce genre d'amusemens
21 nov—13 Y. N. OLIVER. propriétaire

LOTERIE
DES ECOLES GRATUITES:
CLASSE No. 22.
Devant être tirée à l'Arcade,
Samedi prochain 9 décembre 1837, à 5 heures environ
GROS LOT:
$15,000.
ET 10 DE $1000.
PROGRAMME:

1	Lot de	$15,000	est $15,000
1	"	5,000	5,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,570	1,570
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
15	"	400	6,000
15	"	300	4,500
170	"	120	20,400

10 de $100, 15 de $300 et 170 de $120, en outre de 1.6 de $60. 126 de $40 &c.
Il n'y a qu'une petite fraction de plus qu'un blanc contre un lot.
Billets entiers, 5 piastres; demi billets $2 50; quarts de billets $1 25.
Paquets de 25 billets chaque, contenant tous les numéros mis dans la roue, $125, garantis devant tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus gros lots. Les coupons à proportion.
S'adresser au bureau des directeurs, No. 4, à l'Arcade, ou rue de Chartres No. 112 à
5 dec J. K. MEAD—Directeur.

MAGASIN DE MODES.
MADAME Vve FEUMELAU, ayant confectionné les modes chez madame E. Lefebvre, a l'honneur d'informer le public et les personnes qui chez madame Lefebvre l'ont honorée de leur confiance, qu'elle vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, un magasin de modes et nouveautés en tout genre. 28 nov—15,3p.

TRAITES SUR L'ANGLETERRE—Traites de la "Banque Royale d'Ecosse." Sur Coutts & Co., à Londres, en sommes de £500 et £1000 à 30 jours de vue, à vendre par HOLT & ARROWSMITH,
5 dec—3 24, maison Musson.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il sera constamment pourvu de BOIS de CHAUFFAGE, de la meilleure qualité. Les ordres qu'on voudra bien lui laisser seront remplis avec la plus grande exactitude.
S'adresser au coin des Remparts No. 133, près l'encoignure St. Louis. J. B. ORY
5 dec—6

FARINE & Whiskey—600 barils farine, 200 do whiskey, à vendre par
1 dec ORAIN & MIGNON, 7 Nlle Levée.

L S. & G. W. PARMLY, DENTISTES, ont transporté leur domicile à la maison de M. Wm Brand, encoignure des rues St. Charles et Canal, dernièrement occupée par la BANQUE DE CARROLTON. A louer—Une Maison de residence et Magasin, à louer dans le même lieu. 27 nov

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par 15 nov J. PRATS & Co

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par 2 dec J. PRATS & fils.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils ont pris la vaste salle de Mr. Giquel, dans le faubourg Washington, pour y donner des bals de souscription et de représentation. Attenant à l'établissement, on trouvera des billards et un café constamment pourvu des meilleures liqueurs. Les soussignés ne négligeront rien pour mériter les faveurs du public et attirer au café et à la salle les partisans de la danse. Ils continueront de donner à Napoléon le patronage des habitans de la Nouvelle Orléans.
Le premier bal aura lieu samedi prochain 18 du courant, et commencera à 8 heures.
Jn. CAUVIN,
13 nov—4m. E. SALVATORY

ON demande une parfaite couturière en robes. S'adresser rue Royale, No. 135. 2 dec—3

MME. DOCTEUR a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville qu'elle vient de recevoir de Paris par les derniers arrivages, un assortiment varié de Marchandises de Modes et Nouveautés. Elle possède en outre un atelier de confection pour Manteaux, Chapeaux et autres Objets de modes, où les commandes seront remplies avec goût et promptitude.
Sa demeure est rue Royale, No. 112, entre St-Louis et Conti. 2 dec—6

Mairie de la Nouvelle Orléans
AVIS est donné que, conformément à une résolution du Conseil de la Troisième Municipalité, il sera reçu au bureau de la Mairie, jusqu'au samedi, 9 du courant, des propositions cachetées, pour la construction et la pose des tables et étaux du Marché Washington.
Le 5 Décembre 1837.
5 dec DENIS PRIEUR, Maire.

Compagnie de la Pompe Washington No. 4.
UNE assemblée mensuelle des membres de la susdite compagnie aura lieu Lundi 11 du courant, à 7 heures du soir.
BENJAMIN VAN OSTERN, Secrétaire.
N. B. Le nettoyage mensuel de la pompe de ladite compagnie aura lieu Dimanche 10 du courant, à neuf heures du matin. 5 dec—6

M. BARBE, arrivant de Paris, offre à vendre en gros et en détail en son magasin, encoignure Bourbon et Conti, un joli assortiment de marchandises, consistant en Jaconats, mousselines imprimées, de laine, perkales, indiennes, cotons crusés pour rideaux, napolitaines, shals mérinos 5/4, do cachemire 6/4, alpine noire, mitaines pour femmes et enfans, linons à moustiquaires unis et à bouquets d'une qualité supérieure, mouchoirs batiste unis, brodés et imprimés, do batiste d'Ecosse, cols mousseline brodés, dentelles fil assorties, entre deux do do bonnets en chenilles avec fleurs, do pour enfans, tours de tête, pélerines festonnées et autres, corail fin, grenat do, peigne assortis, broches Mosaïques et autres, boucles dorées, alpaca pompes, savons assortis pour toilette, ruban de velour, poudre fine, pommades, crême de perse et autres articles trop longs à détailler. 5 dec—3 3ps

UN jeune homme, bachelier ès-lettres, désire faire une éducation dans une famille de la campagne. Il offre d'enseigner le latin, le français, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, le dessin et les premiers élémens de la musique. S'adresser au bureau de cette feuille. 21 nov—6,3ps

MADAME PIGEON a l'honneur d'annoncer à ses amies et au public qu'elle vient d'ouvrir une École française et anglaise, pour l'instruction des jeunes demoiselles, où toutes les branches d'éducation utiles et agréables seront enseignées à cette intéressante partie de la société.
La longue expérience qu'elle s'est acquise dans le nord des Etats-Unis, en tenant une pareille institution, lui fait espérer de pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.
Pour de plus grandes informations, s'adresser dans la rue Bagatelle, à la troisième maison, à droite, de l'encoignure des Grands Hommes. 5 dec—6

SUCCESSION VACANTE DE JOSEPH CHEYRON—Les créanciers de cette succession sont invités à se faire connaître et à présenter aux soussignés, rue de Chartres No. 91, une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées.
PRE. GAILLARD, FEUILLAS DORVILLE, } Curateurs.
13 nov—6, 1ps.

AVIS.
WM. G. HEWES & Co. ont transporté leur comptoir, de la rue Poydras No. 34, à la rue des Natchez, entre les rues du Camp et Magasins. 4 dec.

UN jeune homme parlant l'anglais et le français, ayant travaillé en France et à la Mobile, désirerait trouver un emploi dans une maison de commerce. S'adresser pour renseignement à A. MAURIN & Co., 27 nov—6,3ps Rue St.-Louis.

DANSE.
MLLE. HANKER, première danseuse au théâtre St. Charles, désire donner des leçons privées de cet art délicieux aux jeunes dames. Elle se transportera à leurs résidences, et leur enseignera séparément ou en classe, comme elles le désireront.
Pour les conditions, &c., s'adresser à sa résidence à l'hotel Proctor, au coin des rues Camp et Dauphine. 5 dec—1m

POUR ST-LOUIS ET ALTON,
Et tous les ports intermédiaires.
LE bateau à vapeur ALTON, de première classe, commandé par le capitaine Dougherty, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira lundi prochain. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue de la Douane.
GODFREY, BLOSSMAN & Co.
7 dec 25, Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE.
Le bateau à vapeur SHELTANA, capitaine Dunn, partira positivement dimanche 10 du courant à dix heures du matin.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras, ou à LAYET & AMELUNG, No 17 rue de la Commune.
ou à J. M. BROADWELL & CO
6 dec—4 No. 30 rue Poydras.

POUR NEW-YORK.
Devant partir le 14 Décembre.
Le navire GEORGE CABOT, classé A I, fin voilier, doublé, et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine Blackly, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de 150 balles ou boucauts, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
7 dec—7 STEARNS, BROWN & Co.

ON DEMANDE
Un brick de première classe, pour aller à Liverpool et recevoir un chargement à son retour pour New York. Pour les conditions, s'adresser à STEARNS, BROWN & Co.
7 dec—4 50 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire AMERICAN, capitaine Manchester, partira samedi prochain, 9 du courant. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
7 dec 92, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe et bien connu, LAGRANGE, capitaine Marshall, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira positivement mardi prochain 12 du courant. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
7 dec 92, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire neuf fin voilier HURON, capitaine Boardman, ayant la majeure partie de son chargement engagé et sera de suite expédié. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
7 dec 92, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire A I, JEFFERSON, capitaine Mason, a besoin de l'équivalent de 350 balles de coton pour compléter son chargement. Pour frêt duquel, s'adresser à
BRANDER, M'KENNA & WRIGHT.
7 dec ou à BAILEY & ABBOTT.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.
La barge PEARL RIVER, capitaine W. W. Bance, partira du Nouveau Bassin, samedi, 9 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à FELTON & HOLDER,
7 dec—3 209, rue Julie.

POUR SAVANNAH—La goëlette CALLAO, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord ou à WOOD & SIMMONS,
6 dec 22, rue Poydras.

POUR PENSACOLE.
La goëlette David Moss est prête à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour frêt s'adresser à HEFFORD & SORGENFREY,
5 dec No. 34 rue de la Commune.

A VENDRE OU A FRETER
Pour Tampico ou tout autre port du Mexique, la belle goëlette WATER-WITCH, capitaine Dupeire. S'adresser pour les conditions à
A. CAPDEVIELLE & Co.
5 dec 19, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire BENGOR, classé A1, de marche supérieure, commandé par le capitaine Dyer, partira le 8 du courant, et peut agréablement loger trois passagers; pour les conditions, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
5 dec 14, rue Bienville.

POUR NEW YORK.
LA barque GALLILEO fine voilière, classée A I commandée par le capitaine Lombard, partira le 7 du courant. Pour frêt d'environ 75 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
5 dec 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
LE navire français L'AMITIE, classé A.1, capitaine Delaloe, partira demain. Pour passage seulement, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
5 dec 14, rue Bienville.

POUR BORDEAUX (Directement.)
Le navire MORO-CASTLE, partira le 20 du courant fixe, il a encore besoin de 100 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, à P. BORDELAIS & BLANCAND,
4 dec—10 122, rue St. Pierre.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire régulier et fin voilier, RUBICON, capitaine L. Rogers, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour frêt de 400 balles ou passage, s'adresser à
JOSEPH BARTHET,
30, rue Toulouse.
ou à THOMAS ANSLEY,
2 dec 64, rue de la Douane.

POUR ST. IAGO DE CUBE—La goëlette CAPITAL, capitaine Windfield, fine voilière, commence à prendre son chargement pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou à
2 dec R. GRONING & Co.

POUR TAMPICO
La goëlette fine voilière CORA, capitaine Delvaille, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. M. DE MIRANDA,
29 nov 85, rue St Louis.

POUR LE HAVRE.
Le brick EUROTAS, capitaine Robbin, a besoin de 200 balles, pour compléter son chargement. Pour frêt desquelles ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
25 nov R. GRONING & Co.

LITHOGRAPHIE DE L'ABEILLE—On exécute dans le dit établissement.
Cartes de visites,
Circulaires,
Lettres d'avis, lettres de change,
Bordereaux, billets d'enterrements,
Plans,
Musique,
Connaissements, &c. &c. 1er dec 37

UN bon imprimeur lithographe trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 27 nov 37

OUVERTURE DES
MAGASINS F. GAILLARDET.
Rue Royale, près l'encoignure Ste Anne, et rue d'Orléans, maison de M. Vignié
Arrivant de France par le navire Salem, M. F. Gaillardet a l'honneur d'annoncer qu'il met en vente actuellement les Marchandises suivantes, choisies parmi tout ce que Paris a pu offrir de meilleur goût et de plus nouveau. La vente en aura lieu en Gros et en Détail.
Marchandises qui seront vendues au magasin de la rue Royale.
Nouveautés confectionnées pour dames, telles que Robes brodées, Mantelets, Echarpes, Sacs, Colliers, Fichus, &c. &c.
Manteaux de femmes, formes les plus nouvelles, et recommandés spécialement à l'examen des Dames.
Assortiment de Chapeaux de Mme. *Hocquet*, rue Richelieu, à Paris, et de Turbans pour bal, de Mme. *Beaudrant*.
Broderies de toute espèce, Paysannes, Cols, Mantilles, Mouchoirs, Robes d'Enfant, Robes de baptême, Robes de bal, &c., &c., des magasins de Mesdames *Payan, Hernoga* et *Wissack*, à Paris.
Plumes et Fleurs des maisons *Chagot* et *Perrot*.
Blondes blanches, Dentelles de tous prix et Rubans pour ceintures et garnitures.
Assortiment complet de Bijouterie fine et de brillants. Parures, Boucles d'oreille et Bracelets d'un genre tout nouveau—Montres d'Oudin, successeur de *Bréguet*, au Palais Royal—Chaînes de montre et Chaînes-Sautoirs, modelés les plus récents.
Glaces de toutes grandeurs, fabrique française.
Gants de peau, pour ville et pour bal, fourrés, extra-Bas et Gants de soie, coton et fil d'Ecosse.
Peignes d'écaille et de buffle.
Parfumerie fine de Demarson. Eaux et Crêmes de toute espèce, Savons, Poudre à poudrer, Fécules, Amidon, Graisse d'ours, la fameuse Pommade du Lion et celle du docteur Boucheron pour conserver et faire repousser les cheveux.
Brosses fines pour habits, cheveux, dents, barbe.
Cartonnage de toute espèce; cartons de bureau, à chapeaux, robes, &c., Boîtes brillantes pour bonbons, &c. &c.
Tabletterie fine; Caves à liqueur, Nécessaires pour Dames, Boîtes à cachemires, Coffrets, Albums, Souvenirs, Carnets de bal, Visites, Cachets, Médaillons, Etuis à cigares et cigarettes, Tabatières, Boîtes à musique, &c.
Portefeuilles en maroquin, Cadres à miniature, Ivoires et Couleurs pour peintres.
Vannerie de toute espèce, Paniers à provision, à bouteilles, Couteaux, Argenterie; Cabas et Petits Paniers fins pour Dames, Corbeilles brodées et festonnées, extra riches, Plumeaux pour chambre et magasin, Tapis en osier avec peintures fines.
Briquets phosphoriques de toute façon, et *garantis*
Soies et Cordonnets en bottes. Eponges fines pour toilette. Ombrelles variées.
Collection des romans et livres d'histoire en vogue, dernières publications de Paris, comprenant: l'Histoire des Salons de Paris par la duchesse d'Abrantès; Voyages et Mémoires de Marmont duc de Raguse; le Château de St.-Germain, les Aventures d'un Renégat et Deux à Deux, par Mme Reybaud: les Mémoires du Diable, par Frédéric Soulié; les Soirées de Jonathan, par Saintine; Ne touchez pas à la Reine! par Michel Masson; le Faubourg St.-Germain, par le comte de Viel-Castel: Un Cœur pour Deux Amours, par Jules Janin: les Templiers, par Brisset: les Montagnards des Alpes, par Fabre d'Olivet; les Mémoires du Chevalier d'Eon, par Frédéric Gaillardet.—Collection du Musée des Familles et du Magasin Théâtral, avec pièces détachées.
Collection de Gravures et Lithographies nouvelles coloriées, sur tous sujets, encadrées et non encadrées.
Grandes et petites Presses Lithographiques perfectionnées, avec papier lithographique, papier de Chine, encre, rouleaux, Pierres lithographiques de toute sorte.
Fontaines-Filtres en pierre, genre Paris.
Bains de vapeur portatifs, avec appareils complets et perfectionnés.
Cravaches fines pour hommes et pour Dames, Selles de Dames, Brides. Harnais complets.
Fouets de Cabriolet, fins et légers.
Cols Cravates pour hommes en soie et crinoline.
Cannes nouvelles, à épée, plombées, &c.
Chapeaux de castor rasé pour hommes.
Objets en bronze, Coffrets, Madones, Poires, Chandeliers, Ecritoires.
Droguerie. Biberons et Bouts de sein en liège par Darbo. Pastilles de gomme pectorale. Graine de santé du docteur Franck et Essence éthérée du docteur Audin-Rouvière. Pâte pectorale de Regnaud. Essence de salsepareille. Pâte tylacéenne contre les cors. Paraguay-roux et créosote Billard, contre les maux de dents. Kaïffa d'Orient et Racahout des Arabes.
Graines potagères de toute espèce.
Liquides et Comestibles.
Biscuits de Rheims superfins.
Cerises nouvelles à l'eau-de-vie, 1er. choix.
Liqueurs de toute espèce et de tout prix en flacons et cruchons de porcelaine; Kirche Waser, &c.
Jus de cerises et Jus de groseille framboisé.
Vins de Champagne du plus bas au plus haut prix; Vins de Porto, de Bourgogne, tels que Volnay, Beaune, Chambertin, &c., qualités supérieures.
Marchandises pour hommes qui se trouveront et seront vendues au dépôt de la rue d'Orléans.
Magnifique choix de Robes de Chambre en soie et velours, [illegible]
[illegible] 21 nov—1m

Ventes à l'encan.

PAR JONAS ROBESON.
IL sera vendu aujourd'hui, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 44, rue de Canal. Une quantité de Linge fait, consistant en pantalons, vestes, chemises, habits et levites, gilets ronds, etc.
AUSSI—150 pièces unies et gros de Naples unis et à dessins, soieries, bombasines, satinette, flanelle, bas, rubans, etc. 7 dec

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
VENDREDI 8 du courant, il sera vendu, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse no. 50.
1 caisse [illegible] soie, 6/4 et 8/4 qualité supérieure,
13 balles couvertures à lit, assorties,
10 caisses coton blanc 4/4 et 6/4,
10 do indienne américaine jolis dessins,
1 do drills à pantalons,
3 do Bretagnes Irlandaises,
2 do platilles do.
10 dito toile d'Irlande par pièces et demi pièces,
5 do bas de coton blanc et bleus,
10 balles cotons écru 3/4 &c.
N. B. Partie de ces marchandises, seront vendues à terme. 7 dec

PAR FERNANDEZ ET WHITING.
Présent au jour de l'an.
MERCREDI prochain, 13 du courant, à 10 heures du matin, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Levée, maison de Mr. Girod, il sera vendu sans réserve, un superbe assortiment de marbres et d'albâtre, tout nouvellement débarqués et venant d'Italie, parmi lesquels se trouvent des vases, pots de fleur, tables en marbres, dessus de table en marbre de Venise avec des paysages magnifiques, pendules, chandeliers, paniers, oiseaux, et une grande variété d'autres articles dans ce genre, trop nombreux pour être détaillés.
La vente est positive.
Conditions à la vente. 7 dec

PAR GEORGE Y. BRIGHT.
Bureau no. 45 rue St. Louis.
IL sera vendu samedi, 9 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis.
FLORA, mulatresse, âgée d'environ 18 ans, couturière, et gardienne d'enfants; elle est acclimatée.
Conditions comptant.
VIOLET, négresse âgée d'environ 23 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, avec ses deux enfans âgés de 4 et 5 ans; ils sont tous acclimatés, et pleinement garantis.
Conditions: 4 et 6 mois de crédit.
ALPHONSE, nègre âgé d'environ 13 ans, étant porté de bonne volonté; très intelligent, bon enfant, cocher de cabriolet, domestique de maison etc. garanti,
Conditions comptant 6 dec—4

PAR A. D. DORIOCOURT.
MARDI le dix-neuf décembre mil huit cent trente-sept, à 4 heures P. M., au numéro cent quatre, rue de Chartres.
En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Paul Hayakata, décédé, les effets mobiliers, dépendant de sa succession.
Conditions.—Comptant. 6 dec—3f 6 12,18

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SAMEDI 9 courant, il sera vendu au No. 77, rue St. Louis, à 10 heures précises.
100 barriques vin rouge, 1826;
40 demi barriques Haut Barsac;
22 do Sauterne de l'année 1826 et 28;
50 caisses fruits à l'eau de vie;
120 caisses Cerises;
50 do Liqueurs assorties;
12 barils Légumes. 5 dec

PAR HEWLETT & CENAS.
(Vente de syndic).
IL sera vendu samedi, 16 du courant, à midi, au no. 28, rue du Camp, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district, en date du 15 novembre dernier, et sous la direction du syndic, les articles suivans, abandonnés par MM. Hoskins & Wilcox à leurs créanciers:—
391 barillets peinture verte et noire,
200 caisses chocolat,
3 pupitres et une chaise en acajou,
1 bibliothèque en acajou et un casier,
1 grand coffre-fort,
1 poêle et ses tuyaux, 6 chaises, 3 tabourets,
1 jeux de balances patentées de 1200 livres.
Livres en blanc, papier, jarres à eau, étagères.
Conditions: comptant. 4 dec—9,12,16

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu Lundi 16 du courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, pour compte et risques de T. R. Hyde, qui a acheté la propriété à une vente faite par Hewlett & Bright, encanteurs, le 10 Décembre 1836, et qui a manqué de se conformer aux conditions de la vente;
Un Lot de Terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Gravier et de la Levée, et désigné sur le plan original comme le lot No. 3, mesurant dix-neuf pieds 5 pouces et huit lignes de face à la rue de la Levée, sur une ligne oblique, et soixante pieds de profondeur et face à la rue Gravier.
Conditions—Un, deux et trois ans de crédit, en billets portant intérêt de 8 pour cent par an, endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être datés du 10 décembre 1836.
L'acte de vente en l'étude de Wm Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 dec—13

PAR J. LEVY
Succession du Dr. Wm. J. Barnes.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la N. Orléans, daté du 23 nov. 1837.
Il sera vendu le mercredi 13 du courant, en face des Magasins, No. 53, à 11 heures:
Une grande quantité de bois de lits et matelats neufs provenant de la susdite succession. Conditions comptant. 2 dec

Appolinaire Perrault s. e. l. contre ses créanciers.
PAR DOMINGON & SAMORY.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 27 novembre 1837, et à la requête des syndics de la dite faillite, il sera vendu le mardi 12 décembre prochain, à midi précis, en face du magasin d'encan rue Toulouse no. 42,
Une quantité de meubles, consistant en armoire, chaises, tables etc.; abandonnés par le dit A. Perrault à ses créanciers.
Conditions Comptant. 29 nov—12

Nelson Payajean s. e. l. contre ses créanciers.
PAR DOMINGON & SAMORY.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 27 novembre 1837, et à la requête des syndics de la dite faillite, il sera vendu le mardi 12 décembre prochain, à midi précis, en face du magasin d'encan, rue Toulouse no. 42,
Une quantité de meubles, consistant en armoire, tables, tableaux, et vases à fleurs &c.; abandonnés par le dit N. Payajean à ses créanciers.
Condition comptant. 29 nov—12

SUCCESSION HENRY SWASEY.
Par J. Levy.
EN vertu d'un ordre de l'hon. cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 25me. jour du mois de novembre 1837, il sera vendu, à l'encan, jeudi 7me. jour du mois de décembre 1837, à la Bourse, à 10 heures du matin, dans le magasin de feu Henry Swasey, No. 35, Nouvelle-Levée, un grand assortiment de Linges d'hyver et d'été; aussi un grand nombre de caisses de Chapeaux, ainsi que beaucoup d'autres articles appartenant au défunt.
CONDITIONS.—Toutes sommes au dessous de $300, comptant; toutes sommes au dessus de $300, 60 jours, en billets endossés à satisfaction. 27 nov—10

PAR F. DUTILLET & DELERY.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 21 octobre 1837, il sera vendu le Vendredi 8 décembre, à midi, à la Bourse, située à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis, à la folle enchère de dame Célestine Baham, épouse séparée de M. Dupart, les esclaves ci-après, qui lui ont été adjugés le 2 septembre dernier, et pour les quels elle n'a pas rempli les conditions de la vente, savoir:
Joe, nègre de 45 ans, cordonnier.
Tom, mulâtre de 45 ans, do.
Diane, négresse de 28 ans.
Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets datés du 2 septembre dernier endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Félix Grima, notaire public. 27 nov—11

PAR B. BOUNY.
Succession de Théodore Nicolet.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, daté le 21 novembre 1837, il sera vendu en vente publique, le vendredi, 29e. jour du mois de décembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Théodore Nicolet:
Un certain navire appelé McLELLAN, classé No. 2, du port de 376 40/95 tonneaux, ensemble avec ses cordages, apparaux, etc, tel qu'il est maintenant au dernier wharf de la Municipalité No. Trois.
L'inventaire de ce dit navire, peut être examiné au comptoir de Théodore Nicolet, rue Bienville no 26.
Conditions—6 mois de crédit en un billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 nov—29

PAR P. BOUNY
Succession de Théodore Nicolet.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 21 novembre 1837, il sera vendu en vente publique, samedi 9me. jour du mois de décembre 1837, à 10 heures du matin, rue Bienville No. 26, pour le compte de la succession de feu Théodore Nicolet.
Une quantité de Meubles appartenant à ladite succession, et consistant en Meubles de bureau de négociant et Etagères, contenus dans le ci-devant bureau de négociant dudit Théodore Nicolet.
Une Montre et Chaîne en or, appartenant audit feu Théodore Nicolet.
CONDITIONS—Toutes sommes au dessous de $100, comptant; et toutes sommes au dessus de $100, à 60 jours de crédit, en billets endossés. 27 nov—11

SUCRE—80 boucauds, de la meilleure qualité et de la nouvelle récolte, à vendre sur une habitation par 21 nov DEVEZIN & DOSSAT.

BARILS A MELASSES—Le soussigné prévient constamment fournir, à son atelier de tonnelier situé rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, des barils à Mélasse. S'adresser au No. 16 rue St. Louis.
13 nov G. GUTHE.

DEMENAGEMENT—Slaughter, Pickett & Banks, ont transporté leurs bureaux dans l'Allée de la Banque. 10 nov—1m

UN bon commis apothicaire, trouverait de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. On préférerait qu'il parlât les deux langues. 23 nov

LES soussignés ont de ce jour, formé une société, pour les transactions d'affaires générales ou de commissions à la Nouvelle-Orléans, sous la raison de McEnery & Ford. JAMES McENERY,
1er. dec—12 HENRY A. FORD.

UNE Dame récemment arrivée de Paris, habile ouvrière, et bien au fait des dernières modes, désirerait trouver de l'emploi dans un magasin de couture. S'adresser au bureau de l'Abeille. 30 nov—6

SUCRE—200 boucauts sucre de première qualité sur une habitation à 60 milles au dessus de la N Orléans à vendre par
30 nov—12 THOMAS BARRETT.

FUSILS DE CHASSE—Un bel assortiment de Fusils de chasse, de tous prix et de différentes qualités, à vendre par J. JUETTE,
28 nov—15 rue Toulouse, No. 54.

ARTICLES DE PARIS, SOIERIES, RUBANS, &c.
LINON batiste, [illegible]
[illegible]
M. CAFFE.
No. 44, rue Condé, maison Lachaise.
Les marchandises [illegible]
15 nov—1m